

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 28 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 28 mai à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle des Fêtes à Callac le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (*suppléant*) ; AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; BEGUIN Jean-Claude ; BERNARD Joseph ; BIAVA Denis (*suppléant*) ; BILLAUX Béatrice ; BURLOT Gilbert ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPÉ Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; DUPONT Frédéric ; ECHEVEST Yannick ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GRAEBER Sophie ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; INDERBITZIN Laure-Line ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVE Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Yannick ; LE GOFF Philippe ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (*suppléant*) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LINTANF Joseph ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PIRIOU Claude ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALOMON Claude ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOÉTÉ Cécile à CLEC'H Vincent ; BOUCHER Gaëlle à CHAPPÉ Fanny ; BOULANGER Servane à GOUAULT Jacky ; CADUDAL Véronique à RIOU Philippe ; DUMAIL Michel à RASLE-ROCHE Morgan ; GIUNTINI Jean-Pierre à GUILLOU Claudine ; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick ; LE HOUEROU Annie à LE GOFF Philippe ; LE JANNE Claudie à LE BLEVENNEC Gilbert ; LOZAC'H Claude à LE MEAUX Vincent ; PRIGENT Jean-Yvon à ECHEVEST Yannick ; SALLIOU Pierre à PONTIS Florence ; SAMSON-RAOUL Caroline à LE MEUR Daniel

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; JOBIC Cyril ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE VAILLANT Gilbert ; LEYOUR Pascal ; MOZER Florence ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie ; ZIEGLER Evelyne.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	63
Procurations	13
Votants	76
Absents	12

DEL2024-05-134

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST : SUBVENTION BÂTIMENT D'ENSEIGNEMENT

Le campus de Guingamp compte aujourd'hui 800 étudiants et l'objectif est de compter 1 000 étudiants à horizon 2028 grâce au développement de l'offre de formation. Les projections d'effectifs laissent envisager l'accueil stabilisé de plus de 1 000 étudiants à Guingamp à horizon 2030.

Pour que cet accueil s'opère dans les conditions que l'UCO BN a toujours garanti à Guingamp, une modernisation des locaux ainsi qu'une extension des capacités d'accueil sont une nécessité.

L'extension des capacités d'accueil est envisagée à court terme par la construction d'un bâtiment neuf sur le terrain faisant face au hall technologique regroupant :

- Une salle de conférence pour 124 personnes ;
- Une salle de cours d'une capacité de 57 personnes.

La conception prévoit capacité d'extension de la même capacité que la salle de cours.

L'UCO BN sollicite pour sa réalisation le soutien financier de l'Agglomération. Le budget prévisionnel de cette opération neuve se monte à un total de 1 050 840 € TTC détaillé ci-dessous.

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles		
	TTC			TTC
Etudes	102 480€	Département	25 %	262 710 €
Travaux	904 800	Guingamp-Paimpol Agglomération	25 %	262 710 €
Installation photovoltaïque	43 560 €	Autofinancement	50 %	525 420 €
TOTAL	1 050 840 €	TOTAL	100 %	1 050 840 €

Phasage	2024	2025	TOTAL
Montant HT	269 469,00 €	606 238,00€	875 707 €
Montant TTC	323 354,40 €	727 485, 60€	1 050 840 €

Considérant les objectifs poursuivis par l'UCO BN, conformément à son objet statutaire, en termes d'enseignement, de recherche et de diffusion de la culture scientifique et technique ;

Considérant la compétence de Guingamp-Paimpol Agglomération à intervenir en soutien au renforcement de secteurs de l'enseignement supérieur dans les domaines de la recherche et du développement des formations professionnelles en rapport avec les besoins du territoire ;

Considérant le projet immobilier et son plan de financement prévisionnel présentés ci-dessus ;

Considérant que l'intervention de Guingamp-Paimpol Agglomération est susceptible de former un effet levier pour l'accès à d'autres financements publics, principalement ceux du Département ;

Considérant qu'hors temps pédagogiques, ces espaces pourront être mutualisés avec les autres acteurs intervenant sur le campus (France Travail, AJOCA Mission Locale, la BGE, la Plateforme d'Initiative Locale) ainsi que l'Agglomération ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, le Conseil d'Agglomération :

- Valide le soutien de l'Agglomération à l'UCO BN pour le projet immobilier présenté ci-dessus par une subvention d'un montant total de 262 710 € correspondant à 25 % des investissements ;
- Valide le versement de cette subvention en deux fois 50 % en 2024 soit 131 355 € et le solde en 2025 ;
- Ajuste les crédits de paiements (130 000 € en 2024 et 130 000 € en 2025) en fonction lors d'une décision modificative présentée en Conseil d'agglomération le 25 juin 2024 ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer tout acte nécessaire à ce dossier, et notamment la convention financière dont le projet figure en annexe.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Joseph LINTANF

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Joseph LINTANF.